



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Accès à l'eau potable à Mayotte

Question au Gouvernement n° 1168

Texte de la question

ACCÈS À L'EAU POTABLE À MAYOTTE

Mme la présidente . La parole est à Mme Anchya Bamana.

Mme Anchya Bamana . Mayotte traverse une crise de l'eau d'une gravité exceptionnelle. Nos compatriotes continuent de subir des coupures d'eau qui les contraignent à vivre dans un stress hydrique dangereux pour la vie humaine. Le plan Eau Mayotte prévoit des investissements qui n'auront pas d'effets concrets avant 2027.

Or l'instruction ministérielle du 19 juin 2017 impose que chaque département soit doté d'un plan Orsec eau potable. À ce jour, Mayotte est le seul département à en être dépourvu. Cette carence de l'État est d'autant plus incompréhensible que le Parlement vient d'adopter la loi de programmation pour la refondation de Mayotte dont la mise en œuvre implique des besoins en eau considérables. Ma question est donc simple : quand l'État déclenchera-t-il un véritable plan Orsec eau potable à Mayotte pour garantir immédiatement à nos compatriotes leur droit fondamental d'accéder à l'eau potable ? *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe RN.)*

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Mme Naïma Moutchou, ministre des outre-mer . L'accès à l'eau est bien sûr un sujet vital pour les territoires. C'est pourquoi, il y a un mois, lors de ma première visite à Mayotte, j'ai souhaité m'assurer en priorité de l'avancée du chantier de l'usine d'Ironi Bé – vous étiez d'ailleurs à mes côtés. J'ai constaté que les travaux avançaient et je reste convaincue qu'il faut des projets structurants pour sortir durablement de la crise de l'eau.

Sur le plan sanitaire, ma collègue Stéphanie Rist et moi avons effectivement constaté l'augmentation de certaines maladies virales liées à des déficits hydriques. Nous ne détournons pas le regard : l'ARS a immédiatement réagi en prenant en charge des patients et en menant des actions de vaccination de leur entourage, de prévention et d'aller-vers. En complément de ces actions, elle a fait installer des rampes d'eau pour améliorer l'accès à l'eau potable et prévenir le développement de ces maladies.

Concernant la gestion de crise, un plan Eau est en cours de finalisation et permettra une réponse coordonnée en cas de perturbation grave d'approvisionnement. Il doit aboutir avant la fin du premier semestre 2026.

Je souhaite conclure clairement. Je partage votre vœu d'une mobilisation générale, encore faut-il que celle-ci puisse se concrétiser. Les projets existent, les financements sont ouverts et pour passer à l'action, il faudra donc simplement voter un budget ! *(Exclamations sur les bancs du groupe RN.)*

Quelques députés du groupe RN . Oh non, pas ça !

Mme Naïma Moutchou, ministre . On ne peut pas réclamer, un jour, la mise en œuvre d'actions concrètes pour Mayotte et proposer, le lendemain, de voter une motion de censure pour renverser le gouvernement. Il faut de la

cohérence : chaque jour de retard supplémentaire dans le vote du budget affaiblit davantage le territoire mahorais.

M. Hervé de Lépinau . Arrêtez avec le budget, c'est insupportable !

Mme Naïma Moutchou, ministre . Vous l'avez dit vous-même, nous avons besoin d'actions concrètes. Il faut donc désormais lier les discours aux actes : je vous invite à voter le budget, et cela en faveur de Mayotte !
(*Exclamations sur les bancs du groupe RN.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme Anchya Bamana.

Mme Anchya Bamana . Indépendamment du budget, vous ne répondez pas à ma question ! Je vous ai saisie par une note du 23 novembre 2025 pour proposer, face à cette crise et cette urgence humaine, des solutions temporaires de dessalement en haute mer, dans un cadre relevant de la responsabilité de l'État. À ce jour, je n'ai reçu aucune réponse de votre part. Votre silence est inacceptable et traduit votre mépris à l'égard des Mahorais sur ce sujet pourtant fondamental. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

Données clés

Auteur : [Mme Anchya Bamana](#)

Circonscription : Mayotte (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1168

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 14 janvier 2026